

**2 septembre 2014 (17 h 30)**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le 2 septembre 2014, à 17 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, Denis Chagnon, Michel Denicourt et André Deschamps, conseillers.

Absent : M. Jean-Claude Fortin, conseiller

Sont également présentes : la greffière et directrice générale adjointe, Me Isabelle François et la trésorière, Mme Micheline Quilès.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil dans le délai imparti.

**2014-09-259**

**Soumissions reçues dans le cadre des travaux de réfection de toiture du Complexe sportif / Adjudication**

**Considérant que** la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d'offres publiques, dossier numéro AOT/2014-02-040, pour l'obtention de soumissions relatives aux travaux de réfection de toiture du Complexe sportif;

**Considérant** les soumissions reçues et l'examen de la conformité de celles-ci au regard des critères du devis descriptif émis pour soumission ;

**Considérant** les recommandations de la firme Groupe Leclerc, architecture+design mandatée par la Ville dans ce dossier, les résultats de la conformité des soumissions sont exposés dans le tableau suivant :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant (avec taxes)</b>
<b>Roland Bolduc inc., Drummondville</b>	<b>301 234,50\$</b>
<b>Lacasse &amp; Fils Maîtres Couvreur inc., Sherbrooke</b>	<b>305 250,00\$</b>
<b>Les Entreprises Cloutier &amp; Gagnon (1988) Ltée, Montréal</b>	<b>339 426,90\$</b>

**En conséquence :**

**Il est proposé par : Michèle Massé**

**Et résolu** d'accorder le mandat des travaux de réfection de toiture du Complexe sportif à la compagnie Roland Bolduc inc., de Drummondville, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 262 000,00 \$, plus les taxes applicables, tel qu'il apparaît de la formule de soumission datée du 25 août 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 septembre 2014 (17 h 30)

**2014-09-260 Soumission reçue pour le service d'inspection municipale et d'assistance / Adjudication**

**Considérant que** la Ville de Saint-Césaire a procédé par appel d'offres par invitation à au moins 2 soumissionnaires pour l'obtention de prix pour les services professionnels d'assistance en inspection municipale et urbanisme;

**Considérant** que la seule soumission reçue a été ouverte publiquement dans la salle du conseil le 14 août 2014 conformément à la loi;

**Considérant** qu'un comité de sélection a évalué la soumission reçue selon la grille de pondération soumise au cahier des charges;

**Considérant** les résultats suivants :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Pointage Final</b>	<b>Montant (avant taxes)</b>	<b>Rang</b>
Gestim inc., Saint-Sébastien	29.52	44 000 \$	1

**Il est proposé par : Denis Chagnon**

**Et résolu** d'accorder le contrat de services professionnels d'assistance en inspection municipale et urbanisme, à la firme Gestim inc., de Saint-Sébastien, soumissionnaire conforme ayant obtenu le pointage nécessaire, pour la somme de 44 000 \$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert de la formule de soumission datée du 13 août 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-261 Embauche de monsieur Dominique Lalonde à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement**

**Attendu que** la Ville a procédé à la parution d'une offre d'emploi pour pourvoir au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement;

**Attendu** les recommandations des membres du conseil et du directeur général pour cette embauche à la suite des entrevues des candidats sélectionnés;

**En conséquence :**

**Il est proposé par : André Deschamps**

**Et résolu** d'embaucher, avec période de probation de 6 mois, monsieur Dominique Lalonde, à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement, au salaire de l'échelon 6 selon la classe 8 des emplois de la Ville, tel que recommandé par la direction générale. Le type d'emploi est un poste col blanc avec tous les avantages de la convention de travail des cols blancs de la Ville de Saint-Césaire.

**2 septembre 2014 (17 h 30)**

**Que** l'entrée en fonction de monsieur Dominique Lalonde est prévue le 22 septembre 2014.

**Que** le maire et le directeur général de la Ville sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, un contrat d'emploi avec Monsieur Dominique Lalonde, établissant les conditions de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-09-262 Avis de motion pour la modification du règlement numéro 180 sur la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire**

Avis de motion est donné par Michel Denicourt, conseiller, indiquant qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le règlement numéro 180 sur le démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire permettant d'exclure de la procédure les résidences principales situées en milieu agricole.

---

Guy Benjamin  
Maire

---

Me Isabelle François  
Greffière

**Certificat de crédits**

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2014-09-259; 2014-09-260, 2014-09-261.

---

Micheline Quilès  
Trésorière